



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AACC accueille cinq nouvelles agences

Paris, le 18 juillet 2012 - L'Association des Agences-Conseils en Communication est heureuse d'accueillir cinq nouvelles agences parmi ses membres :

L'Annexe de Communication, agence-conseil en communication événementielle dirigée par Marc Félix et Jean-Sébastien Dumont (managers associés).

FreeTouch, agence-conseil interactive présidée par Elodie Brasile (Président-Directeur Général).

S'Cape Evénements, agence-conseil en communication événementielle dirigée par Stéphane Abitbol (Directeur Général).

Sopexa France, agence du Groupe Sopexa, référent international en marketing et communication pour les secteurs alimentaire, vin et art de vivre, dirigé par Cécile Bassot (Directeur Général Groupe) et Jacques Thébault (Directeur agence France).

The Roxane Company, agence spécialisée en e-réputation et en médias sociaux, présidée par Emmanuel de Saint-Bon (Président-Directeur Général).

Ces adhésions ont été adoptées lors du Conseil d'Administration de l'AACC, réuni le 10 juillet dernier.

A propos de l'AACC

Créée en 1972, l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC), est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884. Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers organisée en 9 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, customer marketing, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication éditoriale, communication événementielle et Outre-Mer. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

Contacts presse :

Charles Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 26

Isabelle Mas - isabelle.mas@vae-solis.com - 01 53 92 80 10